

**Exclusion de la convention tarifaire SSO-AA/AI/AM:**

Les conditions n'étant pas requises, le dentiste mentionné dans le document PDF ci-dessous est exclu de la convention par manque de conformité aux conditions (en l'absence d'autorisation d'exercer la profession) et par conséquent, ils n'est plus autorisé à appliquer le tarif dentaire dans son domaine d'activité professionnelle

<i>Nom/Prénom:</i>	<i>Adresse:</i>	<i>GLN:</i>	<i>Exclusion dès le:</i>
Schmidt, Willy	St.Leodegarstr. 2, 6006 Luzern	7601000826749	01.01.2017

Au nom de l'organe d'exécution du tarif dentaire du 21 février 2017

**Service central des tarifs médicaux LAA (SCTM)**

Lucerne, le 28 février 2017